

COMMISSION DU PACIFIQUE SUDQUATORZIEME CONFERENCE TECHNIQUE REGIONALE DES PECHEES  
(Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 2 - 6 août 1982)ANALYSE DU DEMARRAGE DE LA PECHE THONIERE A LA CANNE  
EN NOUVELLE-CALEDONIE

Document présenté par la Nouvelle-Calédonie

En août 1981, le premier canneur de la Sté TRANSPECHE arrivait à Nouméa. En juin 1982, après 9 mois d'activité (dont 1 mois d'arrêt pour carénage), les prises de thonidés s'élèvent à 572 tonnes, soit une moyenne de 71 tonnes par mois de pêche. Le rendement par jour de pêche aux thonidés a été de 5,4 tonnes.

Ce rendement, très acceptable, aurait pu laisser espérer des prises plus importantes mais des difficultés dans différents domaines ont contribué à la limitation du nombre de jours de pêche.

1. Pêche de l'appât vivant

La pêche de l'appât vivant a, jusqu'à présent, occupé une grande part de l'emploi du temps du canneur "CORALIE". Plus de la moitié de la marée a souvent été consacrée à l'appât vivant pour les raisons suivantes :

- Nécessité d'une prospection des sites et d'une étude des méthodes de pêche utilisables, en complément des travaux menés par l'ORSTOM. Actuellement, "CORALIE" utilise un bouki-ami. Des essais très positifs de senne de plage ont été effectués et tous les canneurs en seront équipés dès juillet 1982.

La manoeuvre d'une senne tournante étant difficile à partir d'un canneur japonais à cause des puissantes aspirations d'eau pour l'alimentation des viviers, il est nécessaire d'utiliser une annexe spécialement équipée qui arrivera en juillet 1982.

- La présence de prédateurs (bonites du lagon, tazards) dans certains sites, a souvent gêné la pêche, en raison de l'emploi unique du bouki-ami.

- Les variations saisonnières des stocks d'appât rendent difficile l'approvisionnement en appât de bonne qualité pendant la saison fraîche (approximativement de juillet à novembre).

Pour remédier à ces problèmes, la Sté TRANSPECHE se propose de mettre en place une équipe spécifique pour la pêche de l'appât vivant. Celle-ci opérera successivement dans les baies de St Vincent, Harcourt et Prony.

Cette pêcherie spécialisée se justifie pleinement par l'arrivée de deux canneurs supplémentaires dans le courant du mois de juillet 1982. L'appât sera capturé à la senne de plage ou à la senne tournante, de jour ou de nuit, à partir d'embarcations spécialement équipées. L'appât sera conservé en viviers flottants.

## 2. Pêche de thonidés

Si elle ne pose pas de problèmes majeurs, il convient de noter que jusqu'à présent "CORALIE" a travaillé seul et n'a pu bénéficier de renseignements que de la part de quelques navires japonais autorisés à pêcher dans la zone économique. D'autre part, il semble que la saison 1981/1982 n'ait pas été très favorable à la pêche des thonidés comme en témoigne le rendement des canneurs japonais par jour de présence dans la zone économique de Nouvelle-Calédonie : 6,3 t contre 8,2 t pour la saison 1980/1981 et 9,2 t en 1979/1980.

## 3. Stockage des captures

L'absence d'entrepôt frigorifique a été un handicap sérieux pour la Sté TRANSPECHE. Il lui a été en effet impossible de programmer les activités de son canneur, celui-ci devant rentrer au port en fonction des départs des navires frigorifiques ou de la disponibilité de conteneurs frigorifiques.

La mise en service, en juillet 1982, de l'entrepôt frigorifique de 3.300 m<sup>3</sup> et prochainement du quai de pêche permettra une gestion plus rationnelle des canneurs.

## 4. Formation des équipages

Au départ, l'équipage du "CORALIE" était formé de 10 marins japonais, 10 marins indonésiens et 10 marins locaux. Après quelques mois d'exploitation et de formation, il a été possible de porter la proportion de marins locaux à plus de 50%.

L'expérience a montré que les pêcheurs locaux s'adaptent bien à ce type de pêche. On devrait rapidement arriver à des équipages constitués d'un encadrement d'une dizaine de marins japonais et d'une vingtaine de marins locaux.

Il convient toutefois de souligner l'absence d'officiers de pêche locaux et de techniciens pour la conduite des machines. Un effort important devra être mené par le Territoire pour y remédier dans les années à venir.

## Conclusion

Les premiers mois d'exploitation d'un canneur dans les eaux de Nouvelle-Calédonie ne sont pas représentatifs de ce que sera la pêcherie. En effet, la Sté TRANSPECHE a dû mener des opérations de prospection et former son équipage et a souffert de l'absence d'infrastructures portuaires.

La pêche en flottille, à partir du deuxième semestre 1982, devrait améliorer les rendements. Parallèlement, la mise en place d'une pêcherie d'appât vivant permettra aux canneurs de passer moins de temps dans le lagon pour s'approvisionner en appât, ce qui augmentera donc le nombre de jours de pêche des thonidés au large.

---